



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.11

Numéro de la demande : 2017-1997
Demande : Nouvelle étiquette ou modification de l'étiquette du produit –
Nouveaux organismes nuisibles
Produit : Fongicide foliaire Proline 480 SC
Numéro d'homologation : 28359
Principe actif (p.a.) : prothioconazole [PRB]
Numéro de document de l'ARLA : 2776856

Contexte

Le fongicide foliaire Proline 480 SC (n° d'homologation 28359) contient 480 g/L de prothioconazole sous forme de suspension concentrée. Ce produit est actuellement homologué pour la suppression de diverses maladies fongiques dans les cultures horticoles et en champ. Le prothioconazole, le principe actif de Proline 480 SC, appartient à une importante classe d'inhibiteurs de la biosynthèse des stérols (SBI) appelés inhibiteurs de la déméthylation (IDM).

Objet de la demande

La présente demande vise à ajouter les trois allégations suivantes sur l'étiquette actuelle du fongicide Proline 480 SC : (i) suppression de la pourriture sclérotique (*Sclerotinia sclerotiorum*) sur les lentilles à raison de 315 à 420 mL/ha, (ii) suppression de la rouille du tournesol (*Puccinia helianthi*) sur le tournesol à raison de 420 mL/ha et (iii) suppression de la rouille du carthame (*Puccinia carthami*) sur le carthame à raison de 420 mL/ha. Le fongicide Proline est actuellement homologué pour être utilisé sur toutes ces cultures. L'utilisation proposée est basée sur les profils d'emploi existants de Proline 480 SC sur diverses cultures, y compris les lentilles, le carthame et le tournesol.

Évaluation des propriétés chimiques, évaluation sanitaire et évaluation environnementale

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'est requise, car la composition chimique du produit demeure inchangée. Aucune évaluation sanitaire ou environnementale n'est requise puisque le profil d'emploi, y compris la culture hôte ainsi que les doses et calendriers d'application, du produit demeure inchangé.

Évaluation de la valeur

Le demandeur d'homologation a présenté des essais d'efficacité et des justifications scientifiques pour appuyer les utilisations proposées. Les résultats des essais présentés ont montré une suppression de la moisissure blanche sur les lentilles et de la rouille de l'hélianthe sur le tournesol. L'utilisation de Proline 480 SC pour supprimer la rouille du carthame est appuyée par le profil d'emploi actuel concernant les rouilles sur diverses cultures.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a terminé l'évaluation des renseignements fournis à l'appui du produit, le fongicide foliaire Proline 480 SC, et elle juge que les renseignements sont suffisants pour ajouter de nouvelles allégations relatives à la suppression de la moisissure blanche sur les lentilles, de la rouille du tournesol sur le tournesol et de la rouille du carthame sur le carthame.

Références

- 2752693 2016, Value Assessment of Proline 480 SC Foliar Fungicide, Label expansion to include sclerotinia control in lentil, DACO: 10.1,10.2.2,10.2.3.3(D),10.3,10.4,10.5
- 2752694 2016, Value Assessment of Proline 480 SC Foliar Fungicide, Label expansion to include sclerotinia control in lentil, DACO: 10.1,10.2.2,10.2.3.3(D),10.3,10.4,10.5
- 2752695 2016, Value Assessment of Proline 480 SC Foliar Fungicide, Label expansion to include sclerotinia control in lentil, DACO: 10.2.3.3(D)
- 2752696 2016, Value Assessment of Proline 480 SC Foliar Fungicide, Label expansion to include sclerotinia control in lentil, DACO: 10.2.3.1
- 2755331 2016, Value Assessment of Proline 480 SC Fungicide, Label expansion to include control of rust in sunflower and safflower, DACO: 10.1,10.2.2,10.2.3.1,10.2.3.3(D),10.5
- 2755333 2016, Value Assessment of Proline 480 SC Fungicide, Label expansion to include control of rust in sunflower and safflower, DACO: 10.1,10.2.2,10.2.3.1,10.2.3.3(D),10.5
- 2755335 2016, Value Assessment of Proline 480 SC Fungicide, Label expansion to include control of rust in sunflower and safflower, DACO: 10.2.3.1
- 2755337 2016, Value Assessment of Proline 480 SC Fungicide, Label expansion to include control of rust in sunflower and safflower, DACO: 10.2.3.3(D)

ISSN : 1911-8015

8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2017

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.